

Annexe 1 : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES

1. MRA., 2000. Plan d'Action et Programmes d'Investissements du Secteur de l'Elevage au Burkina Faso. Version finale, 133 p.
2. MARA., 1996. Projet de soutien à la diffusion du zébu Azawak au Burkina Faso, 69 p.
3. OUEDRAOGO A., 2001. Etude des modalités de collaboration entre le CNEIA et le PSDZA pour la mise sur pied d'un programme de sélection- multiplication-diffusion du zébu Azawak. Version définitive., 46 p.
4. Document de Politique Nationale de Promotion Coopérative au Burkina Faso, 1998, 41 p.
5. Loi N°14/99/AN portant réglementation des sociétés coopératives et groupements au Burkina Faso, 1999, Assemblée Nationale, 65 p.
6. MRA., 2001. Situation provisoire des Organisations d'Eleveurs, DVTT.
7. Janssens L. ; Totté M. ; Verhaegen E., 1997. Plan d'Action pour l'émergence d'Organisations Professionnelles Agricoles au Burkina Faso. MARA/PASA. Rapport final, 250 p.
8. Loi et Décret sur les Sociétés Coopératives et Groupements., 1999., 32 p.
9. MRA., 1997. Note d'Orientation du Plan d'Action de la Politique de Développement du Secteur Elevage au Burkina Faso. Version Officielle Finale., 47 p.
10. MRA/CNEIA. Renforcement des capacités techniques du CNEIA. 14 p.
11. MRA/CTB., 2002. Etude d'identification d'un appui de la Coopération Technique Belge dans le cadre du Plan d'Action et Programme d'Investissements du Secteur de l'Elevage au Burkina Faso. 110 p.
12. MRA/CTB., 2002. Le projet et ses résultats. Projet de Soutien à la Diffusion du Zébu Azawak, DIPPA/MRA., 31 p. + Annexes.
13. Rapports d'étapes de la Coordination du projet et des responsables de sites (2001 à 2002).

Annexe 2 : **LISTE DES STRUCTURES ET PERSONNES RENCONTREES**

A Ouagadougou :

Ministère des Ressources Animales

M. Michel OUEDRAOGO, Secrétaire Général,
 M. Sibri PARKOUDA, Directeur des Etudes et de la Planification,
 M. Xavier BAMBARA, Directeur de la DIPPA,
 M. Sana OUMAROU, DIPPA,
 Mme GNOUMOU Haoua, DVOAP,
 Dr Zacharie COMPAORE, Directeur Général, DGSV,
 M. Drissa SIRI, Directeur Général, DGPA,
 Dr Adama OUEDRAOGO, CNEAG,
 Mme KANYALA Odette, DIPPA,
 M. YAMBRE Jacques, LNE
 M. NANA Issouf, DEP

Coopération Technique Belge

M. Roland PROVOT, Conseiller à la coopération / AMBASSADE-BELGIQUE
 M. Michel TAYMANS, Représentant Résident,
 Melle Joëlle PIRAUX, Chargée de Programme,

Projets financés avec le concours de la CTB

Projet d'Appui à la Vulgarisation en Elevage (PAVE)

Mme KOTE Korotimi, Chef de Projet,
 M. Fabrice LIETAERT, Expert en Coopération internationale (CTB),

Projet de Soutien à la Diffusion du Zébu Azawak (PSDZA)

Dr Augustin KABRE, Chef de Projet,
 Dr Jean MBAYAHAGA, Expert en Coopération internationale (CTB),
 M. Didier PITROIPA, Adjoint au chef de projet.

Site de Yalgo

Dr KALKOUMDO Gustave
 M. Etienne NIKIEMA, Chef de Poste Vétérinaire,
 Eleveurs du Groupement « Maro Bodedji » de Yalgo.

Site de Dori

Dr KONGO Saïdou , Directeur Régional des Ressources Animales du Sahel/PI,

M. Eugène DOULKOUM, Responsable du site du PSDZA de Dori,
M. YERBANGA Barké, DPRA/Séno (Dori)
Groupement d'élèves « Kossam Bodedji » de Dori,

Site du Centre

Mme OUEDRAOGO Françoise Marie Claire, Responsable de site
Mme OUEDRAOGO Zoubga Marie, Technicienne de site

Site de Djibo

Dr BANCE Régis, Coordonnateur/PI du PDES
ZOUNGRANA Désiré, Responsable de site
TAMBOURA Paté, Ajoint du site
« NAAYI PINADI » de Djibo, Eleveur du groupement

Annexe 3 : CALENDRIER DETAILLE DE LA MISSION

Les rencontres préliminaires

Dimanche 12/01/2003 : Arrivée à Ouagadougou du chef de mission.

Lundi 13/01/2003 : Entretiens avec : CTB, Projet, DGPA, SG/MRA, PAVE.

Mardi 14/01/2003 : Entretiens avec : DVAOP, DIPPA, DGSV, CNEAG.

Mercredi 15/01/2003 : Visite de la station de Loumbila et entretien avec le personnel.

Les sorties - terrain

Site de Yalgo

Jeudi 16/01/2003 : visite d'exploitations, entretiens avec les éleveurs, les groupements, les techniciens de site et ceux des services techniques décentralisés.

Vendredi 17/01/2003 : Tenue de l'atelier d'auto-évaluation avec les éleveurs de Yalgo.

Site de Dori

Samedi 18/01/2003 : visite d'exploitations, entretiens avec les éleveurs, les groupements, les techniciens de site et ceux des services techniques décentralisés.

Dimanche 19/01/2003 : Tenue de l'atelier d'auto-évaluation avec les éleveurs de Dori

Site de Djibo

Lundi 20 et mardi 21/01/2003 : visite d'exploitations, entretiens avec les éleveurs, les groupements, les techniciens de site et ceux des services techniques décentralisés.

Mercredi 22/01/2003 : Tenue de l'atelier d'auto-évaluation avec les éleveurs de Djibo.

Jeudi 23/01/2003 : Entretien avec des éleveurs non membres du groupement Azawak et retour à Ouagadougou.

Site du Centre (Ouagadougou)

Vendredi 24/01/2003 : visite d'exploitations, entretiens avec les éleveurs et les groupements.

Samedi 25/01/2003 : Tenue de l'atelier d'auto-évaluation avec les éleveurs de Ouagadougou.

Dimanche 26/01/2003 : Préparation de l'aide mémoire.

Lundi 27/01/2003 : Séance de travail avec l'équipe de Coordination du projet et les techniciens de site.

Mardi 28/01/2003 : Débriefing à la CTB et de rencontres complémentaires (DVOAP), LNE, etc. ...).

Mercredi 29/01/2003 : Finalisation du rapport provisoire et préparation de la rencontre de restitution au comité de pilotage.

Jeudi 30/01/2003 : tenue de l'atelier de restitution et départ du consultant international pour Bruxelles.

Annexe 4 : CONSTATS CONCERNANT LES PRATIQUES D'ELEVAGE PAR LES ELEVEURS ADHERANT AU PROGRAMME

A) Au niveau des sites de la zone sahélienne

1. Conduite des animaux

La grande majorité des éleveurs résidant dans les centres urbains (Dori, Djibo et dans une moindre mesure Yalgo) possède deux troupeaux. Le gros du cheptel constitue le troupeau de brousse qui séjourne dans des zones éloignées plusieurs dizaines de km de la ville. Le second troupeau, qui est ramené en ville, est constitué par les meilleures vaches lactantes et leurs veaux ainsi que par certains animaux affaiblis ou trop âgés, incapables de suivre le troupeau de brousse.

A Djibo et Dori, la conduite des animaux sur les rares parcours environnants se fait le plus souvent sous la surveillance de bouviers communautaires qui regroupent tous les animaux d'un même quartier. Toutefois, quelques éleveurs adhérant au programme, disposent de leur propre bouvier. Mais, même dans ce cas, les animaux encadrés et suivis sanitaires se retrouvent mélangés aux autres animaux sur les zones de pâture.

En ce qui concerne les quelques éleveurs installés dans des campements plus éloignés de la ville, le troupeau de base et la fraction productive du troupeau (meilleures vaches lactantes) sont élevés sur le lieu même de l'exploitation. Toutefois, le troupeau de base, qui n'est pas directement concerné par le programme, part en petite transhumance pendant la saison de pluies afin de l'écarter des zones cultivées. Les animaux du programme demeurent, quant à eux, en permanence sur l'exploitation. En saison sèche, les deux troupeaux sont conduits ensemble sur les champs récoltés et sur les parcours environnants.

2. Alimentation

Afin d'alimenter les animaux du troupeau en production directe (vaches laitières), pendant toute la saison sèche, les éleveurs constituent des stocks importants de foins, de SPA (tiges de mil ou de sorgho) et de SPAI (tourteaux de coton, sons cubés, graines de coton). Les foins, généralement de bonne qualité, sont conservés à l'intérieur de fenils le plus souvent construits en banco. Au niveau de la ville, l'exiguïté des parcelles ne permet pas la construction de fenils adéquats. Dès lors, plusieurs éleveurs stockent une partie de leurs foins et de leurs sous-produits agricoles sur les toitures des habitations ou à même le sol, ce qui occasionne des déperditions en éléments nutritifs, principalement sur les fourrages de valeurs (fanes de Légumineuses, foins).

Les SPAI destinés aux troupeaux du programme sont généralement disponibles en quantité suffisante et distribués en tenant souvent compte des besoins, des productions et de l'état physiologique des animaux. La ration est bien sûr adaptée à la saison (en saison des pluies, seules les vaches lactantes reçoivent un complément sous forme de tourteau ou de son).

La complémentation en sel se fait tout au long de l'année (sel gemme ou sel marin).

En saison sèche, l'abreuvement des animaux se fait le plus souvent à domicile, soit à partir de bornes fontaines ou de puits, soit à partir de l'adduction d'eau ; ce qui entraîne des dépenses et des contraintes pour le transport d'eau, mais qui assure en retour une qualité supérieure de l'eau d'abreuvement.

En raison des pluies, l'abreuvement se réalise en général à partir des eaux de surface (mares et retenues d'eau), engendrant ainsi un risque de contamination par les larves et les microbes.

3. Soins vétérinaires

La vaccination obligatoire contre la PPCB est le plus souvent pratiquée sur tous les animaux de l'éleveur (troupeau de brousse et fraction productive maintenue à la concession). Les vaccinations contre la pasteurellose et le charbon symptomatique ne concernent généralement que les animaux adhérant au programme. Il en est de même pour les déparasitages internes et externes qui se pratiquent en fin d'hivernage, au moment des tests contre les deux principales zoonoses (tuberculose et brucellose).

Les soins vétérinaires réservés à la seule partie du troupeau adhérant au programme et la pratique d'une conduite commune de tous les animaux (bénéficiant ou non d'une prophylaxie et de tests) induisent un risque non négligeable de transmission de maladies provenant des animaux non suivis vers les troupeaux encadrés.

4. Infrastructures

Dans leur majorité, les éleveurs de Djibo-commune ne possèdent ni un parc de nuit, ni un enclos, ni une étable. Les animaux passent la nuit à même la rue, à proximité immédiate de l'habitation du propriétaire. Cette pratique entraîne des risques non négligeables à plusieurs titres :

- risque de vol,
- risque de transmission de maladies transmises par des animaux voisins non suivis,
- impossibilité de réaliser une monte dirigée : lorsque le taurillon Azawak diffusé par le projet est encore jeune, ce sont les taureaux tout venants qui assurent les saillies.

Au niveau des deux autres communes couvertes par le projet, les infrastructures d'hébergement se limitent à un enclos muni d'un abri souvent sommaire, constitué de tiges de céréales.

Les exploitations ne disposent pas de dispositifs de contention et les équipements d'élevage se réduisent souvent à des ustensiles de récupération (bassines, casseroles, ...).

Dans les zones plus rurales, les animaux sont parqués durant la saison sèche sur les emplacements des champs de case pour en assurer la fumure. Quelques éleveurs ont construit un parc de nuit avec une étable et auge en matériaux locaux. Dans ce cas, l'étable sert surtout de lieux de distribution de l'alimentation de compléments (foins, pailles, SPAI) et de gardiennage pour les jeunes veaux.

5. Gestion de la reproduction et la sélection

Dans la très grande majorité des cas, les éleveurs possèdent de bonnes notions pratiques pour réaliser une sélection efficace au sein de leurs troupeaux. Ils sont capables d'identifier les meilleures laitières sur base de connaissances généalogiques (valeur des ascendants) sur des critères individuels (développement et attache de la mamelle, veines bien développées, tête fine...) ainsi que sur les performances du veau.

Malgré les formations dispensées, les risques liés à la consanguinité ne sont pas encore bien perçus par la majorité des éleveurs. Ainsi, le choix du remplaçant du taureau reproducteur actuellement en activité se portera majoritairement sur un de ses descendants ; ce qui entraînerait une consanguinité étroite frère-sœur et fils-mère.

La reproduction dirigée est loin d'être appliquée, puisque les saillies se réalisent le plus souvent au hasard des rencontres sur le pâturage.

6. Suivi zootechnique du cheptel encadré

Seuls les animaux de la fraction du troupeau retenus pour l'exécution du programme ont fait l'objet d'une identification à l'aide de boucles métalliques. La pratique du bouclage étant le plus souvent limitée par la nécessité de contention des animaux, la période d'identification est tributaire des campagnes regroupées de testage (zoonoses), de vaccination et de déparasitage interne (début et fin de saison sèche). Ainsi, un certain nombre de bovins du programme ne disposent pas encore de boucle (veaux nouveau-nés, adultes nouvellement introduits ou ayant perdu leur boucle).

Le contrôle laitier est actuellement limité à l'enregistrement de la quantité de lait trait le matin et le soir. L'utilité de suivi n'est pas encore bien appréhendée par tous les éleveurs et les agents du projet éprouvent certaines difficultés à exécuter le programme prévu.

L'enregistrement des autres données technico-économiques est très embryonnaire. Bien que chaque responsable de site ait reçu un grand registre, plusieurs élevages sont dépourvus de carnet d'enregistrement ; En outre, ceux mis en vigueur manquent de clarté et d'opérationnalité. La centralisation au niveau de l'équipe de coordination est pratiquement inopérante.

7. Exploitation

Pour les éleveurs du site de Yalgo, la production laitière ne constitue qu'un objectif secondaire du fait que la consommation de lait dans la région est réduite.

Par contre, au niveau des sites de Dori et de Djibo, le lait revêt un caractère primordial. En dehors de la consommation familiale, qui s'est accrue sous l'impact des actions du projet, la vente représente une source de revenus non négligeable. Toutefois, plusieurs éleveurs se plaignent de difficultés de commercialisation en période d'hivernage (abondance de la production traditionnelle) et même en saison sèche froide (réduction sensible de la demande).

B. Au niveau du site périurbain de Ouagadougou

Il convient dès l'abord de souligner la grande hétérogénéité des élevages périurbains que ce soit dans les domaines du statut professionnel des éleveurs, du niveau de technicité de l'exploitation, des infrastructures mises en place, du cheptel élevé (tant au point de vue des races que des effectifs) ou dans celui des objectifs de l'activité d'élevage (activité principale ou plus généralement secondaire). Cette hétérogénéité, couplée avec une dissémination des exploitations, sur une vaste zone, détermine une faiblesse de cohésion entre les éleveurs adhérant au programme.

En outre, la vulgarisation et les conseils techniques se heurtent à de nombreuses difficultés : ainsi la faible disponibilité en temps des propriétaires entraîne une délégation de la gestion quotidienne de l'exploitation à des employés. Il en résulte que les agents de terrain éprouvent des difficultés réelles pour rencontrer certains propriétaires lors des visites d'appui-conseil. D'autre part, les éleveurs sont confrontés à une multiplicité de structures d'encadrement (PSDZA, DPEA, DIPPA, PAF, vétérinaires privés, ...). Outre les problèmes de coordination au niveau des programmes de vulgarisation, le risque de diffusion de conseils contradictoires émanant de ces différentes personnes ressources n'est pas négligeable, notamment en ce qui concerne l'amélioration génétique.

L'absence d'un cahier de charges liant le projet et l'éleveur favorise la tendance de l'éleveur à ne prendre dans les diverses structures que ce qui l'intéresse et de délaisser ainsi la vision globale de la conception du programme Azawak.

Sur le plan des techniques d'élevage, les constats de la mission sont les suivants :

1. Conduite des animaux

Pour les élevages situés dans la grande périphérie de Ouagadougou, la conduite des animaux est satisfaisante, puisque les animaux sont emmenés au pâturage pendant 8 à 10 h par jour avec une pose à midi pour l'abreuvement des animaux. Les jeunes veaux et parfois d'autres catégories d'animaux (taureaux, gestantes...) sont gardés au parc de nuit. Les bergers sont des salariés d'origine peule ou de plus en plus fréquemment, Mossi. Outre les problèmes

de compétences techniques et de professionnalisation dans le cadre d'une exploitation semi-intensive, les éleveurs sont confrontés à un problème de stabilité de la main-d'œuvre.

Dans le cas des élevages intra-urbains, la conduite des animaux au pâturage est défaillante puisque, d'une part, les distances à parcourir pour atteindre les zones de pâture (souvent médiocres) sont importantes et que d'autre part, les animaux encadrés côtoient les animaux non testés et non suivis sanitairelement.

Il convient de souligner l'incompatibilité de la conduite d'un élevage moderne et sa localisation en ville. Outre le non-respect de la législation en vigueur, l'élevage urbain ne permet pas une application correcte de divers thèmes (logement adéquat des animaux, alimentation du bétail en fourrages...) et présente des risques sur les plans sanitaire et génétique (montes anarchiques par des taureaux tout venant). Dès lors, le projet devrait se désengager de ce sous-système d'élevage.

2. Alimentation

Dans ce système semi-intensif périurbain, les fourrages naturels continuent à constituer la base de l'alimentation durant la période d'hivernage. Par contre, en saison sèche, les sous-produits agricoles et, dans une moindre mesure, les foins prennent le relais des pâturages sur pied. De ce fait, le fourrage de base qui devrait au moins couvrir les besoins d'entretien des animaux, ne constitue en réalité qu'un aliment de lest de faible valeur alimentaire. Il convient cependant de signaler que onze éleveurs sur les 40 membres du groupement réalisent des cultures fourragères (46,25 ha au total).

La distribution d'une complémentation en SPAI (tourteaux de coton, graines de coton, sons cubés) et parfois drèches humides de brasserie) est généralisée. Toutefois, la pratique d'un rationnement adapté à l'état physiologique et au niveau de production laitière des vaches est encore embryonnaire. Il n'existe pas de rations types vulgarisables auprès des éleveurs. Il en résulte un gaspillage de concentrés rares et chers ainsi qu'une non-optimisation du potentiel laitier des meilleures vaches.

L'abreuvement du cheptel se réalise le plus souvent à partir du réseau d'adduction d'eau (bornes fontaines ou raccordements individuels) ou parfois de forages. Mais plusieurs éleveurs continuent à abreuver leurs animaux, au moins pendant la saison des pluies, auprès de barrages, ce qui entraîne des risques considérables de transmission de maladies parasitaires ou infectieuses.

3. Soins vétérinaires

Le programme de prophylaxie conseillé par le projet est généralement bien appliqué. Toutefois, certains éleveurs appliquent un calendrier de déparasitages internes qui ne tient pas suffisamment compte des saisons (une vermifugation tous les 6 mois au lieu d'une vermifugation en début et en fin d'hivernage).

Les interventions sanitaires sont le plus souvent réalisées par les structures de l'Etat (DPRA, TS de la DRRA), ce qui est en contradiction avec la volonté politique du MRA qui vise à la privatisation des soins vétérinaires. Les éleveurs préfèrent s'adresser aux vétérinaires publics, car ils jugent le prix d'intervention des vétérinaires privés exorbitants et la qualité des soins comme parfois médiocre (en raison du recours des médecins vétérinaires à du personnel peu formé et peu compétent).

Les tests pratiqués par le laboratoire montrent une forte prévalence des zoonoses (tuberculose et brucellose). Outre les problèmes de fiabilité des résultats, la gestion des animaux testés positivement se pose avec une certaine acuité puisque la plupart du bétail réformé est vendu sur le marché au lieu d'être abattu (prix plus rémunérateur).

4. Infrastructures d'élevage (parc de nuits, étables, couloirs et contention, aires de traite, ...)

Elles sont très disparates, allant d'un simple parc en banco, à des étables équipées d'auges, de salles de traite avec cornadis.

Les promoteurs d'exploitations modernes ne semblent pas avoir un accès facile à des conseils ou des plans-types pour la construction d'infrastructures très opérationnelles.

5. Gestion de la reproduction et la sélection

Au niveau des éleveurs du système périurbain, on note une bonne compréhension de la problématique de la consanguinité. Le problème majeur concernant de nombreuses exploitations réside dans la pratique d'un cocktail génétique qui détermine la présence de 3 à 4 races différentes au sein du troupeau. Le choix de la race Azawak n'est pas toujours orienté vers la constitution d'un noyau pur, mais dans le but de servir de support pour un croisement « améliorateur » avec des races exotiques (Monbéliarde, Hostein, Brune des Alpes).

L'enregistrement des données zootechniques (naissance, vente, mortalité...) et du suivi de la production laitière n'est pas systématique et, en tous cas, peu opérationnel pour réaliser une sélection efficace au sein de l'exploitation.

6. Exploitation

La commercialisation du lait ne semble pas poser de problèmes ni en termes de débouchés, ni en termes de prix rémunérateur. Le problème au niveau de la production laitière relève plus de l'aspect de professionnalisation des trayeurs.

Annexe 5 : Situation et Fonctionnement des groupements

Indicateurs de fonctionnement	Site de Yalgo	Site de Dori	Site de Djibo	Site du Centre
Nombre d'adhérents	26	42	45	50
Nombre de femmes	9	15	7	9
Statut juridique	Agrément Loi 14 (Octobre 2001) + Compte bancaire	Agrément Loi 14 (Juin 2001) + Compte bancaire	Agrément Loi 14 (Juillet 2001) + Compte bancaire	Agrément Loi 14 (Décembre 2002) + Compte bancaire
Fonctionnement	Tenue régulière des rencontres + cotisations et droits d'adhésion à jour.	Tenue régulière des rencontres + cotisations et droits d'adhésion à jour.	Tenue régulière des rencontres + cotisations et droits d'adhésion à jour.	Irrégularité des rencontres + cotisations et droits d'adhésion non à jour.
Niveau d'instruction	Faible tant au niveau des hommes que des femmes	Bon (femmes comme hommes)	Elevé pour les hommes uniquement	Elevé pour les hommes uniquement
Niveau technique	Faible	Faible	Faible	Faible
Capacité financière	Faible (ressources propres constituées par les cotisations)	Faible (ressources propres constituées par les cotisations)	Faible (ressources propres constituées par les cotisations)	Faible (ressources propres constituées par les cotisations)
Développement du partenariat	Faible	Faible	Faible	Faible
Patrimoine propre	Ne dispose pas d'infrastructures socio-économiques propres.	Ne dispose pas d'infrastructures socio-économiques propres.	Ne dispose pas d'infrastructures socio-économiques propres.	Ne dispose pas d'infrastructures socio-économiques propres.
Prise en compte du genre	Oui	Oui	Non	Oui

Commentaire général : globalement le niveau de fonctionnement des groupements peut être qualifié de satisfaisant au regard de leur création très récente (2001-2002). Les contraintes ou faiblesses communes qui se dégagent peuvent se résumer de la manière suivante : un faible niveau d'instruction (surtout des femmes), une faible capacité financière et une faible capacité d'initiative en matière de partenariat.

Cadre Logique

Annexe 6 :

Cadre logique	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Suppositions importantes
Objectif global	La production de lait est augmentée et le revenu des éleveurs augmente	A partir de la 3 ^{ème} année, par FAR encadrée par année est disponible au moins 550 L de lait, vendable au prix moyen indexé de 225 F/L (1995)	* Rapport final du Projet * Rapport PNPDL	Circuit de commercialisation et/ou de transformation du lait fonctionne (Cfr. autres programmes)
Objectif spécifique	Les effectifs des troupeaux Azawak améliorés et encadrés sont augmentés	Effectifs encadrés : Années N ^{bre} éleveurs N ^{bre} animaux 1 40 400 2 70 700 3 100 1000	* Rapports annuels du projet	
Résultats intermédiaires	R.I. : Un programme de sélection/ multiplication/ diffusion de l'Azawak est installé auprès des éleveurs organisés en "Association des Eleveurs d'Azawak"	* Les éleveurs sont affiliés à "Association des Eleveurs d'Azawak" * Les éleveurs affiliés ont signé un cahier des charges	* Rapports annuels du projet * Registre de l'association	Motivation des éleveurs pour l'élevage de l'Azawak ou en race pure ou en croisement Les animaux sont disponibles
	R.II : Les conditions zoo-sanitaires et alimentaires sont réalisées pour la mise en œuvre du programme de sélection/ multiplication/ diffusion	* Maladies diagnostiquées et troupeaux assainis * Les animaux sont vaccinés * Les besoins des animaux sont couverts en eau, énergie, protéines et minéraux	* Rapports annuels du projet * Rapport annuel de la DSA	Les intrants zootecniques et vétérinaires sont disponibles à des prix compétitifs Les vulgarisateurs sont motivés
	R.III : Les troupeaux encadrés participent effectivement au programme national de sélection à noyau ouvert ou de multiplication par croisement d'absorption ou de diffusion de génisses F1 pour la production laitière	* A partir de la 2 ^e année d'affiliation, 100 % des éleveurs appliquent le contrôle des performances * Les "femelles élites" des éleveurs affiliés remplacent les femelles réformées du Centre (10 % /an) * En année 3, au moins 50% des FAR des éleveurs sont fécondées par les taureaux du centre (saillies naturelles ou I.A.)	* Rapports annuels du projet * Rapport final du Projet * Rapport annuel du Centre de Loumbila	Station de Loumbila opérationnelle
Activités	R I I.1 : Sélectionner et organiser les éleveurs d'Azawak I.2 : Constituer les troupeaux du programme	R II II.1 : Assurer l'approvisionnement en intrants zootecniques et vétérinaires II.2 : Assurer le suivi des troupeaux, la vulgarisation et la formation	R III III.1 : Organiser le contrôle des performances et la gestion de la reproduction dirigée III.2 : Evaluer les progrès scientifiques et techniques	

Les éléments amenés lors de l'atelier de démarrage (nov.2001) figurent en italique

BILAN DES FORMATIONS

1/ Formations de groupe

Thèmes	Bénéficiaires						Impact réel Taux d'application du thème	Observations
	Périodes	Sites	Catégories	Nbre participants potentiel	Nbre participants effectif	% d'éleveurs formés		
1. Le PSDZA : justificatifs, objectifs et activités	Sept. 2001	Yaigo	Eleveurs	23	23	100%	Participation du DRRR et du DPRA	
		Dori	Eleveurs	28	27	96%		
		Djibo	-	-	-	-		-
		Ouaga	-	-	-	-		-
2. Production laitière au BF : problématique et essais de rationnement	Août 2001	Djibo	Eleveurs	17	17	100%	Participation du DPRA et du coordinateur PDES	
		Yaigo	Eleveurs	23	23	100%		
3. Rôles et tâches des responsables d'un groupement selon la loi n°14 du 19 avril 1999	Sept. 2001	Dori	Eleveurs	28	27	96%	Participation du DRRR et du DPRA	
		Djibo	Eleveurs	23	23	100%		
		Ouaga	-	-	-	-		-
		Yaigo	Eleveurs	28	28	100%		
4. Le contrôle laitier, l'entretien des veaux, le bilan fourrager, la complémentarité des vaches allaitantes en saison sèche en zone sahélienne	Oct. - nov. 2002	Djibo	Eleveurs	44	35	80%	Projection vidéo "product. et transform. du lait"	
		Dori	Eleveurs	40	42	105%		
		Djibo	Eleveurs	44	41	93%		
		Ouaga	-	-	-	-		-
5. Constitution des réserves fourragères	Sept. 2002 juillet 2002	Djibo	Eleveurs	44	35	80%	Animé par la DPRA	
		Ouaga	-	17	40	235%		
6. Cultures fourragères, fauches et conservation des fourrages naturels	Juillet 2002	Ouaga	Eleveurs	40	17	43%	Animé par 2 agents de l'INERA + Travaux pratiques (cultures fourragères)	
		Ouaga	Agents de terrain	6	6	100%		
7. L'élevage des veaux, la traite, la lactation et le contrôle laitier	Sept. 2002	Ouaga	Agents de terrain	6	6	100%	Harmonisation de la conduite du contrôle laitier Projection vidéo "product. et transform. du lait"	

2/ Voyages d'étude

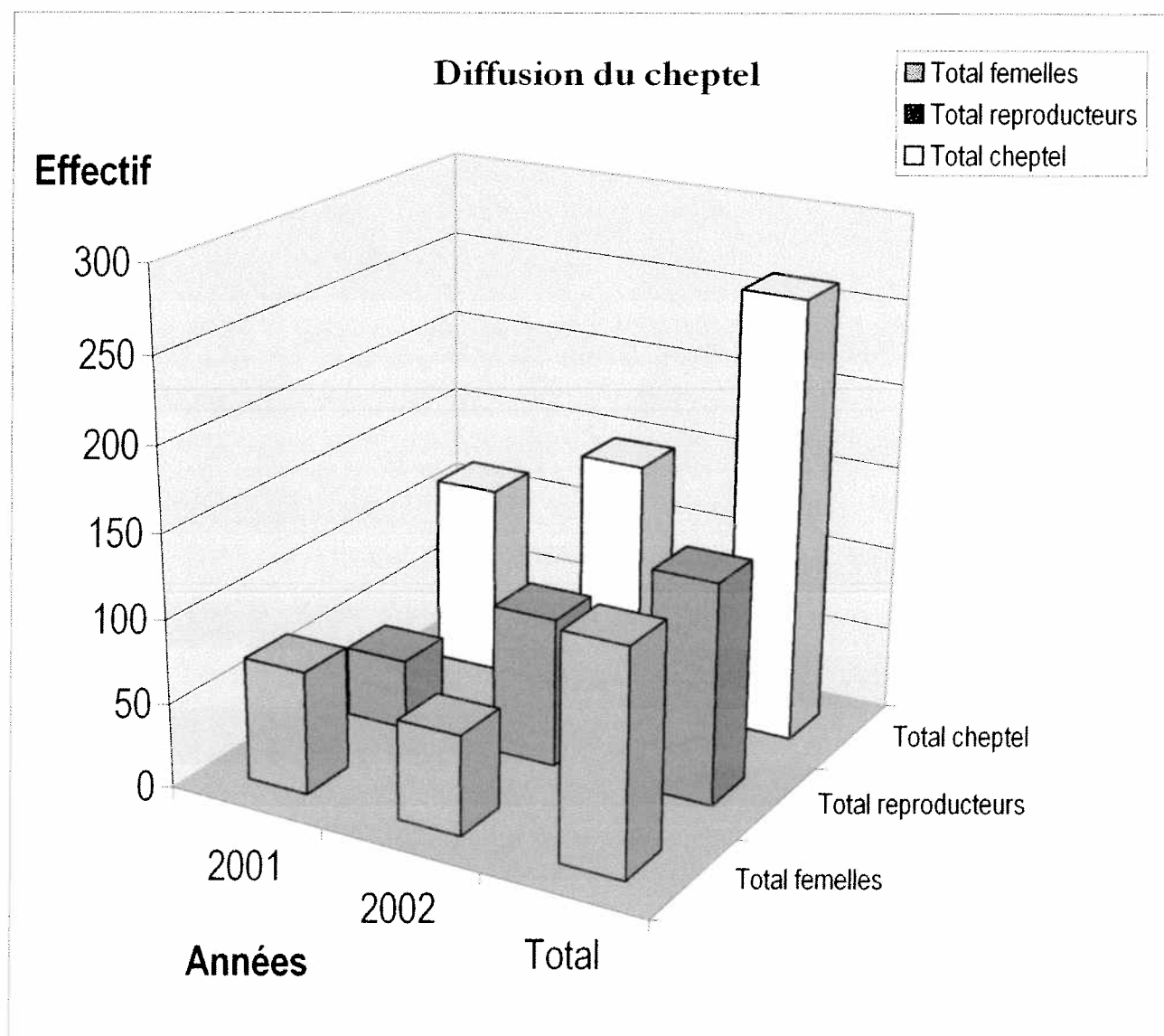
Thèmes	Bénéficiaires				Objectifs	Observations
	Périodes	Lieux	Durée	Participants nombre catégorie		
1. Fauche et conservation des fourrages	Nov. 2001	Yaigo	1 jour	18 Elev. (Dori)	Sensibilisation	Intérêt marqué des éleveurs de Dori
		Toukounous	1 semaine	3 Resp. Sites	Informations préliminaires au démarrage du projet et harmonisation du travail dans la	
3. Elevage de l'azawak dans sa région d'origine	Mai 2002	Tahoua Abalak	1 semaine	4 3 éleveurs 1 chef de projet	Prospection et achat d'azawak Nouer des relations entre éleveurs	Acquisition de 122 Azawak Etablissement de relations entre groupements

Annexe 8a :

EVOLUTION DES PRESTATIONS DU PROJET AUPRES DES BENEFICIAIRES

1/ Diffusion d'animaux de race Azawak

Catégories	2001	2002	Total
Total femelles	73	59	132
Total reproducteurs	42	89	131
Total cheptel	115	148	263
dont : Génisses	49	59	108
Vaches	24		24
Taurillons	15	89	104
Taureaux	27	0	27

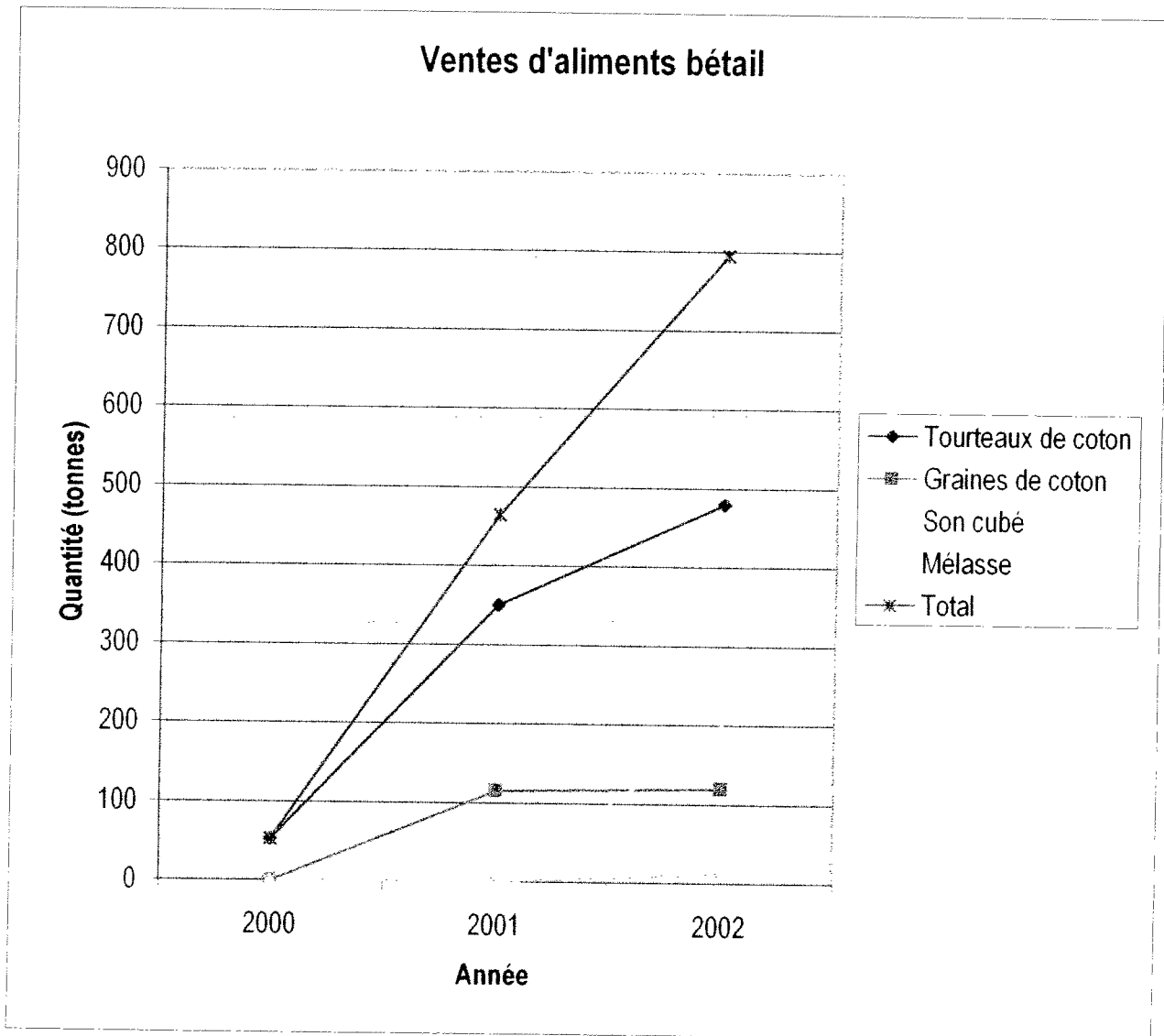


Annexe 8b :

EVOLUTION DES PRESTATIONS DU PROJET AUPRES DES BENEFICIAIRES

2/ Vente d'aliments pour bétail en tonnes

Types d'aliments	Campagnes		
	2000	2001	2002
Tourteaux de coton	53	350	480
Graines de coton	0	115	120
Son cubé	0	0	195
Mélasse	0	0	12,32
Total	53	465	795

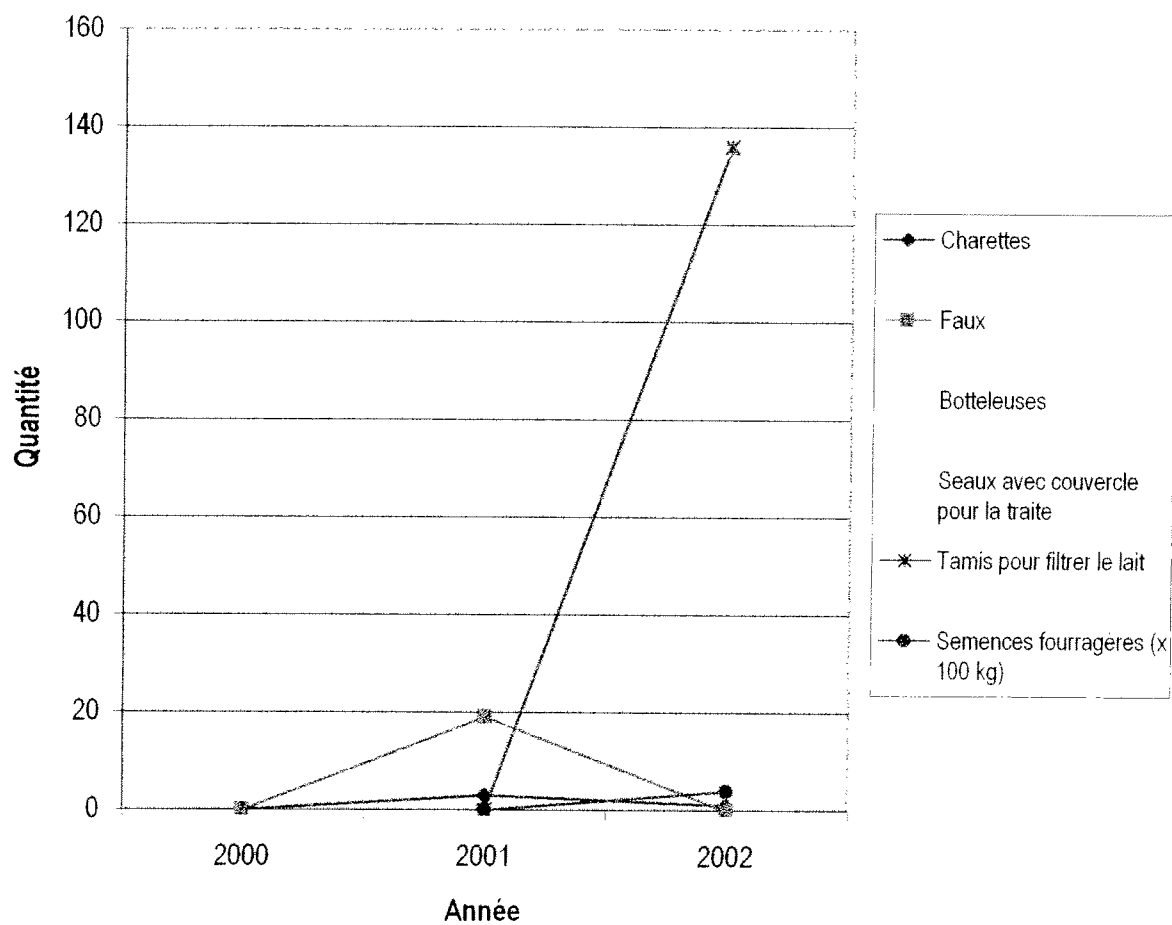


EVOLUTION DES PRESTATIONS DU PROJET AUPRES DES BENEFICIAIRES

3/ Acquisition d'intrants divers

Nature	Campagnes		
	2000	2001	2002
Charettes	0	3	1
Faux	0	19	0
Botteleuses		0	4
Seaux avec couvercle pour la traite		0	135
Tamis pour filtrer le lait		0	136
Semences fourragères (x 100 kg)		0	4
Valeur (en million de Fcfa)	0	0,187	0,744

Acquisition d'intrants divers



RECouvreMENT DES FONDS DE ROULEMENT

1/ Acquisition de bétail

Site	Campagne 2001				Campagne 2002				
	Dotations		Remboursement		Dotations		Remboursement		Date prévue dernière échéance
	Période	Effectif	Valeur	Valeur*	% recouvr.	Effectif	Valeur	Valeur*	% recouvr.
Djibo		31	4.691.575	4.691.575	100%	50	10.672.500	6.285.450	59%
Dori		34	4.696.700	4.510.740	96%	23	4.487.050	1.162.500	26%
Yalgo		16	2.458.200	2.458.200	100%	29	6.468.750	2.014.255	31%
Ouagadougou		30	4.381.150	3.619.725	83%	41*	8.234.500	6.282.025	76%

* Non compris une subvention de ...% pour la campagne 2001 et de ...% pour la campagne 2002
 *1 pertes de 242.500 fcsa (mortalité)

2/ Aliments de complément

Site	Campagne 2000-2001				Campagne 2001-2002				Campagne 2002-2003				
	Dotations		Remboursement		Dotations		Remboursement		Dotations		Remboursement		Date prévue dernière échéance
	Quantité	Valeur	Valeur	% recouvr.	Quantité	Valeur	Valeur	% recouvr.	Quantité	Valeur	Valeur	% recouvr.	% recouvr.
Djibo	15 T	1.170.000	1.170.000	100%	140 T *1	7.813.250	7.773.750	99%	235 T	14.381.100	2.631.150	18%	
Dori	15 T *2	1.170.000	1.121.300	96%	105 T *3	6.119.000	5.760.750	94%	145 T	9.000.000	1.286.100	14%	
Yalgo	10,75 T	817.000	817.000	100%	70 T	4.028.000	3.435.500	85%	120 T	7.500.000	1.983.400	27%	
Ouagadougou	12,75 T	969.000	630.000	65%	104,8 T	6.645.000	5.598.000	84%	150 T	9.562.500	6.168.750	65%	

*1 : pertes de 123 000 Fcsa

*2 : pertes de 19 500 Fcsa

*3 : pertes de 130 040 Fcsa

*4 Vente en cours

3/ Equipement pour la production de foin

Site	Campagne 2001-2002				Campagne 2002-2003					
	Dotations		Remboursement		Dotations		Remboursement		Date prévue dernière échéance	
	Nature	Quantité	Valeur	Valeur	% recouvr.	Nature	Quantité	Valeur	Valeur	% recouvr.
Djibo	Charettes	3	187.500	187.500	100%	Charettes	1	62.500	0	0%
Dori	Faux *1	19	0	0						
Yalgo										
Ouagadougou						Botteleuses	4	451.200	451.200	100%

*1 fourni par le PDES

Mission Génétique

Postes Budgétaires	Année 1		Année 2		Total projet (année 1 à 3)	Total Dépenses au 31/12/02	% réalisé (au 31/12/02)
	Prévisions	Dépenses	Prévisions	Dépenses			
Moyens humains	19.204,32 €	16.586,29 €	22.352,89 €	14.600,09 €	47.745,25 €	31.186,38 €	65%
Moyens d'investissement	163.642,85 €	164.417,72 €	76.935,47 €	96.702,53 €	271.815,03 €	261.120,25 €	96%
Moyens de fonctionnement*1	38.948,32 €	45.881,16 €	35.792,85 €	35.525,28 €	129.172,64 €	81.406,44 €	63%
Divers et imprévus	14.519,33 €	8.641,25 €	9.865,47 €	5.177,62 €	22.264,94 €	13.818,87 €	62%
Sous-total hors AT et bourses	236.314,82 €	235.526,42 €	144.946,68 €	152.005,52 €	470.997,86 €	387.531,94 €	82%
Assistance Technique					371.839,37 €	0,00 €	0%
Bourses et stages *2					44.620,72 €	0,00 €	0%
Total Général	236.314,82 €	235.526,42 €	144.946,68 €	152.005,52 €	887.457,95 €	387.531,94 €	44%

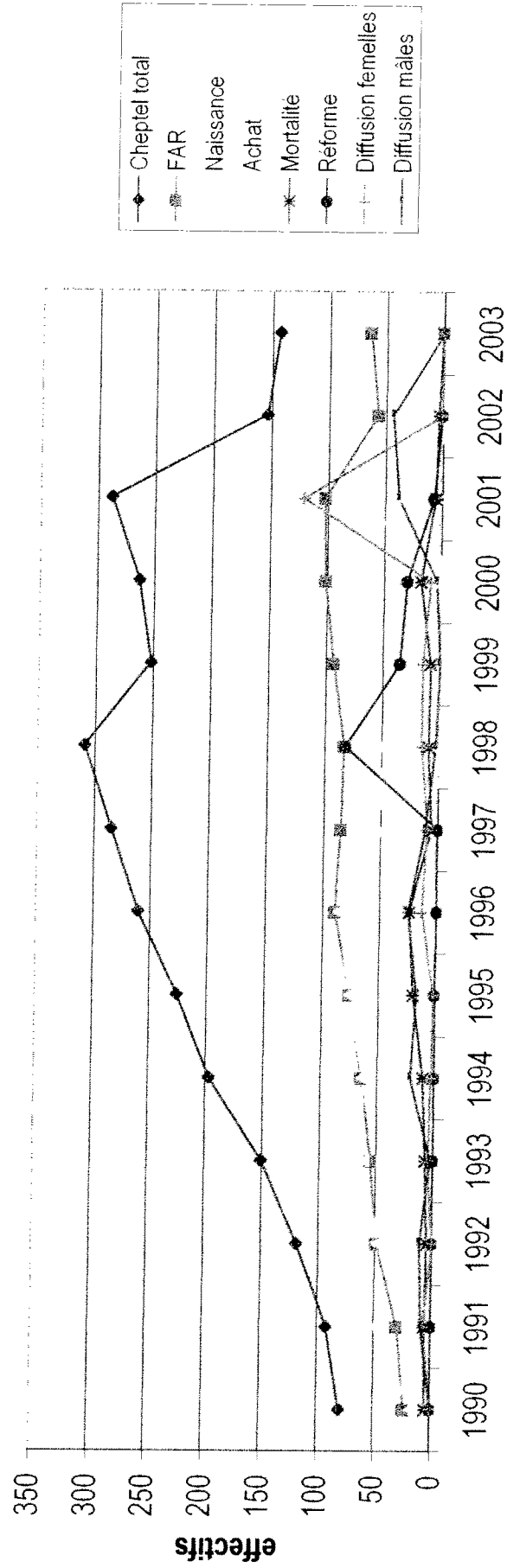
*1 Y compris une mission d'un consultant international en génétique animale

*2 Doctorat en génétique animale

MOUVEMENTS DU CHEPTEL AZAWAK A LA STATION DE LOUMBILA

	ANNEES													
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Effectif en début d'année	80	92	119	151	197	226	261	285	309	252	263	288	154	143
Entrées														
FAR	23	30	49	55	64	75	89	85	83	93	101	102	57	64
Naissance	17	49	48	61	63	75	86	48	52	69	86	35	39	6
Achat	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	3	0	0
Sorties														
Mortalité	5	6	5	7	10	20	24	6	9	8	18	6	4	1
Réforme	0	0	0	0	0	1	0	0	82	35	30	7	1	0
Diffusion femelles	0	7	0	5	3	2	13	9	15	15	9	121	1	0
Diffusion mâles	0	9	11	3	21	17	25	11	3	0	4	38	44	0

Evolution du cheptel Azawak de Loumbila



EXECUTION DU PLAN DE TRAVAIL

Résultats intermédiaires	ACTIVITES	2000				2001				2002				2003	Observations
		Trimestre				Trimestre				Trimestre					
		I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV		
R.I : Un programme de sélection/ multiplication/ diffusion de l'Azawak est mis en œuvre avec des éleveurs organisés en associations	I.1 : Sélectionner et organiser les éleveurs d'Azawak	Prévu													4 groupements d'éleveurs d'Azawak adhérents 163 éleveurs
	I.2 : Constituer les troupeaux du programme	Réalisé													
R.II : Les conditions zoo-sanitaires et alimentaires sont réalisées pour la mise en œuvre du programme de sélection/ multiplication/ diffusion	II.1 : Assurer l'approvisionnement en intrants zootecniques et vétérinaires	Prévu													163 troupeaux comprenant 1444 têtes dont 515 Azawak 132 femelles et 131 taureaux diffusés auprès des éleveurs
	II.2 : Assurer le suivi des troupeaux, la vulgarisation et la formation	Réalisé													
R.III : Les troupeaux encadrés participent effectivement au programme national de sélection à noyau ouvert ou de multiplication par croisement d'absorption ou de diffusion de génisses F1 pour la production laitière	III.1 : Organiser le contrôle des performances et la gestion de la reproduction dirigée	Prévu													
	III.2 : Evaluer les progrès scientifiques et techniques	Réalisé													
Coordination du projet	1. Mobilisation des ressources humaines	Prévu													Retards dus aux procédures d'appel d'offres et modes de paiement pour les marchés de gré à gré Collaboration et échange d'expériences entre les trois projets CTB d'appui à la diffusion de la race Azawak (Niger, Mali et Burkina Faso)
	2. Aménagement des locaux	Réalisé													
	3. Mobilisation des équipements et fournitures	Prévu													
	4. Collaboration inter-régionale (autres projets Azawak)	Réalisé													
	5. Atelier de démarrage	Prévu													
	6. Evaluation à mi-parcours	Réalisé													
	7. Session de travail du CLOSC	Prévu													
	8. Réunions de coordination	Réalisé													

*1 en italique: nouvelles activités

: Programmation dossier d'instruction

: Programmation effectuée en cours d'exécution

: Période de réalisation de l'activité